

Sujet: [INTERNET] Projet d'installation d'éoliennes industrielles a magnac laval

De : Raymond Lagache <ray.lagache@gmail.com>

Date : Wed, 7 Nov 2018 09:45:12 +0100

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

À l'attention de monsieur Bernard CROUZEVIALLE, président de la commission d'enquête publique du projet éolien magnac laval.

Monsieur le président,

La FRANCE connaît un triste record, celui du nombre d'éoliennes industrielles installées un peu partout au mépris des citoyens en colère dont je fais partie. J'ignore quelle est votre opinion sur le sujet, mais puissiez vous considérer qu'il faut enfin mettre un terme à cette industrialisation menée tambour battant par le monde de la finance.

La transition énergétique parée de toutes les vertus, soi disant pour lutter contre les gaz à effet de serre n'atteindra que très faiblement un tel objectif, à cause d'une pollution record dans les grandes villes et de celle causée par les milliers de camions qui sillonnent jour et nuit la FRANCE. Or nous ne sommes pas à l'aube de transformations bénéfiques.

Pendant ce temps là les promoteurs s'enrichissent honteusement. Ils investissent des centaines de milliers d'euros pour l'achat et l'installation de leur matériel et commencent à engranger des bénéfices au bout d'une dizaine ou d'une quinzaine d'années en vendant l'électricité produite à EDF à un tarif prohibitif, au grand dam des consommateurs qui acquittent la fameuse CSPE qui a fait un bon de plus de 200 % depuis sa création.

Je vis depuis plus de trente ans dans un bel environnement. J'y apprécie le calme ayant fui MARSEILLE et ses encombrements. J'ai contribué dans une modeste mesure au maintien du commerce et de l'artisanat. L'attrait touristique de certains de nos plus beaux villages ne se dément pas. S'il faut aller de l'avant c'est dans ce sens là. Cet équilibre fragile ne sera préservé que si le bon sens l'emporte.

Pensez aussi monsieur le commissaire enquêteur à la souffrance des riverains à cause du bruit, mais aussi aux répercussions néfastes pour les propriétaires obligés de vendre leur bien déprécié à cause d'un environnement défavorable.

Avec mes remerciements pour votre attention, je vous prie d'agréer monsieur le

président de la commission d'enquête publique, l'assurance de ma considération
dis-
tinguée.

Raymond LAGACHE 16 le gât

87160 saint Georges les landes.

Envoyé de mon iPad